Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

→ MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

SERENITE 21
SARL au capital de 10 000 euros
siège social
6 Rue du Bief
21110 MAGNY SUR TILLE
840 442 933 RCS DIJON

AGE du 31/12/2021 : démission de Mme Alexa CONTOUR de ses. fonctions de cogérante. Décisions du 11/02/2022 : réduction. du capital de 5 010 euros par rachat et annulation de 501. parts sociales, AM : 10 000 euros, NM : 4 990 euros puis. augmentation de capital de 5 010 euros, AM 4 990 euros, NM 10 000 euros. Pour avis

AL22001001

AVIS

LE DRANEC CONSEIL
Société à responsabilité limitée
au capital de 100.000 €
Siège social :
Zone Artisanale de Kergario,
56160 Lignol
Transféré : 1 rue Jean Monnet,
ZI Excellence 2000,
21800 Chevigny-Saint-Sauveur
879 193 910 RCS Dijon
(ci-après la «Société»)

Suivant le procès-verbal des décisions de la gérance en date du 8 mars 2022, le siège social de la Société est transféré, à compter de cette même date, de Lignol (56), Zone Artisanale de Kergario à Chevigny-Saint-Sauveur (21), 1 rue Jean Monnet, ZI Excellence 2000.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lorient sous le numéro 879 193 910, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Gérant : Monsieur Loïc Quenardel, demeurant 5 rue Bonami, 21000 Dijon.

AL22001350

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Société Civile Immobilière L.N.
Capital 2100 €
Siège 7 rue de la Créa
21200 BLIGNY LES BEAUNE
RCS DIJON 433640877

Suivant décision collective des associés en date du 17 février 2022, Madame Hélène Marie DONZEL, Demeurant à BISSEY-SOUS-CRUCHAUD (71390) Le Moulin Berthaut, née à SAINT REMY (71100) le 06 septembre 1978, épouse de Monsieur Benoît MONOT, a été nommée co-gérante de la société à compter du 17 février 2022. Cette décision a entrainé la modification de l'article 17 des statuts.
Pour Avis
La Gérance.

AL22001352

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Suivant assemblée générale extraordinaire des associés du 2 mars 2022, de la **SCEA SAINT BASILE**, au capital de 280.000,00 €, ayant sons siège à social à MANLAY (21430) Saint Basile, identifiée sous le numéro SIREN 479340259 et immatriculée au RCS de DIJON, Monsieur GAGNARD Alexis, demeurant à MANLAY (21430), hameau Saint Basile, a été nommé cogérant Election de domicile en l'étude de Me BAYOU, notaire à LIERNAIS.»
Pour insertion - Me Frédéric BAYOU

AL22001363

CHANGEMENT DE GÉRANT

I2M
Société civile immobilière
au capital de 10.000 euros
Siège social : 16 Cours Général de Gaulle
21000 DIJON
538.640.459 RCS DIJON

Assp 7/06/2021 : fin des fonctions de Mehdi ZIADI en qualité de gérant à compter du 7/06/2021. Assp 21/02/2022 : nomination de Michel PEREZ en qualité de gérant pour une durée indéterminée à compter du 21/02/2022. RCS DIJON, pour avis.

AL22001373

TRANSFERT DE SIÈGE

SAS ROCARD AUDIT
au capital de 10 000 euros
Siège social : 11 Bd Rembrandt - Bâtiment B1 -
21000 DIJON
414 916 346 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 11/02/2022, le Président a décidé de transférer le siège social au 3 Rue du Rompot - 21121 FONTAINE LES DIJON à compter du11/02/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
Le Président

AL22001378

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL SYNAES
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 9 Rue de l'Enclume
21800 QUETIGNY
848 645 370 RCS DIJON

Aux termes de décisions en date du 30/12/2021, les associés ont décidé à l'unanimité de :
- nommer en qualité de gérant Monsieur Khalid AOUIDAT, demeurant 31 Rue de Glapigny - 21120 GEMEAUX, pour une durée indéterminée à compter du 30/12/2021 en remplacement de Madame Delphine PETER, démissionnaire
- transférer le siège social au 31 Rue de Glapigny - 21120 GEMEAUX à compter du 30/12/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts
- de remplacer à compter du 30/12/2021 la dénomination sociale qui devient «VILLA SYNAES» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts
- de modifier l'objet social qui devient : acquisition de biens immobiliers, mise en valeur desdits biens immobiliers et location meublée et en conséquence l'article 2 des statuts
Pour avis
La Gérance

AL22001381

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GARAGE TECHNIQUE HEMONNOT
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 9 BIS RUE PREJEANNOT
21190 CORPEAU
894 290 246 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 01/03/22, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 9 BIS RUE PREJEANNOT, 21190 CORPEAU au Lotissement Pré Melin - 21190 CHASSAGNE MONTRACHET à compter de la même date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL22001389

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Le Vapoteur Tranquille. SARL au capital de 1 000 euros. Siège social : Hameau Les Bordes 3 rue d'Amont 21430 MARCHESEUIL. 883 049 389 RCS DIJON. Aux termes d'une délibération en date du 10/02/2022, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social aux activités de vente à distance et commerce de détail sur catalogues spécialisés via tous sites internet, de tous types de produits, hors alimentaires, hors métaux précieux et hors alcools, aux activités d'intermédiaire de commerce, au montage, réparation, conseil en montage, en réparation, et en utilisation de certains produits présents sur les catalogues et proposés à la vente, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis. La Gérance

AL22001395

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

LAURISTON INVESTISSEMENT
Société à responsabilité limitée
au capital de 62 500 euros
Siège social : 1065 rue André Marie Ampère
21200 BEAUNE
314 648 551 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 10 mars 2022 la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Martine JULIEN de ses fonctions de gérant à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis

AL22001398

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GENESIS HOLDING
SAS au capital de 5000 €
Siège social : 3 PLACE GRANGIER
21000 Dijon
849 525 597 RCS de Dijon

L'AGE du 15/01/2022 a décidé de transférer le siège social 20 RUE MONGE 21000 Dijon, à compter du 01/01/2022. Mention au RCS de Dijon.

AL22001428

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ETABLISSEMENTS BERTHIER
Société par actions simplifiée
au capital de 640 285,87 euros
Siège social : ZI Dijon Nord,
21490 RUFFEY LES ECHIREY
846 320 091 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 17/03/2022, l'associée unique a décidé de modifier l'objet social aux activités suivantes : acquérir, détenir, gérer toutes participations sous quelque forme que ce soit (création de sociétés nouvelles, apport, souscription, achat de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation) dans toutes sociétés, affaires, opérations et entreprises se rattachant au même objet ; l'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains de bâtiments, la construction ou l'achat de tous biens immobiliers et mobiliers, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location de biens immobiliers acquis ou édifiés par la société, la conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ou la prise en location longue durée avec ou sans option d'achat.
En conséquence modifier l'article 4 des statuts.
POUR AVIS
Le Président

AL22001429

MODIFICATION DU CAPITAL

Par décisions extraordinaires du 30/12/21 l'associé unique de la société CABINET D'ANGIOLOGIE DES GRANDS CRUS, SELARL au capital de 100.000,00 euros, Siège social : 39, avenue du 14 Juillet, 21300 CHENOVE, RCS DIJON 523 509 743, a décidé de réduire le capital de 100.000 € à 50.000 € par voie de diminution de la valeur des parts de 100 euros à 50 euros et de modifier les art 7 et 8 des statuts.
Mention au RCS de DIJON.
Pour avis.

AL22001432

AUGMENTATION DU CAPITAL

SCI DANS LES VIGNES
Société civile immobilière
Au capital de 1 200 euros
porté à 1600 euros
Siège social : Chemin de Champ Franc
21220 GEVREY CHAMBERTIN
532 306 552 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 23 novembre 2021 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 400 euros par apports en numéraire.
En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Pour avis.

AL22001442

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

GAUMOND
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 18 Grande Rue
21121 AHUY
790988349 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 10/03/2022, l'AGE des associés de la SARL GAUMOND a décidé de transférer le siège social du 18 Grande Rue, 21121 AHUY au 57 Chemin du Sablas 83580 GASSIN à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis La Gérance

AL22001455

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARL POMDAPI
SARL au capital de 102 600 euros
Siège social : 1 rue d'Ecole
21121 HAUTEVILLE LES DIJON
423 737 113 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 10/03/2022, l'AGE des associés de la société à responsabilité limitée SARL POMDAPI a décidé de transférer le siège social du 1 rue d'Ecole, 21121 HAUTEVILLE LES DIJON au 57 Chemin du Sablas 83580 GASSIN à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis La Gérance

AL22001456

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CLEM'MATI
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 18 Grande Rue
21121 AHUY
450896808 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 10/03/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 18 Grande Rue, 21121 AHUY au 57 Chemin du Sablas 83580 GASSIN à compter du 10/03/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis La Gérance

AL22001457

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SCI PMCFM.
Forme : SCI.
Capital social : 1200 euros.
Siège social : 27 Rue de Vigne, 21140 SEMUR-EN-AUXOIS.
482770781 RCS de Dijon.
Aux termes de l'AGE en date du 21 mars 2022, le gérant a décidé, à compter du 1 mars 2022, de transférer le siège social à Rue Champ de la Perdrix, 21140 SEMUR-EN-AUXOIS.Art.2.2 - SIEGE SOCIAL - R.C.S a été mis à jour comme suit :
«Le siège social est fixé à SEMUR-EN-AUXOIS (21140) - Rue Champ de la Perdrix» Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL22001460

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

POSITIVE
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 14 rue Jean de Cirey
21000 DIJON
897 811 410 RCS DIJON

Aux termes d'une décision unanime de la collectivité des associés en date du 25 mars 2022, Madame Virginie LOMBARD, demeurant 33 rue Saint-Ambroise 75011 PARIS a été nommée en qualité de Directeur Général. POUR AVIS, Le Président

AL22001465

→ GÉRANCE

AVIS DE MISE EN LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte SSP :
- la SARL TAXIS FERET, au capital de 30.000 € dont le siège est à DIJON (21000) – 103 rue de Corcelles, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 502 127 962, a donné en location-gérance à l'EI DE GRIMAL Céline « TAXI CDG », immatriculée au RM de Côte d'Or sous le numéro 879 396 141, sise à LONGEAULT-PLUVAULT (21110) – 6 B Le Clos Chevalier, un fonds d'artisanat de taxi dont l'autorisation de stationnement N°2 est situé sur la commune de GENLIS pour une durée de 2 ans à compter du 01/01/2020 pour finir au 31/12/2021. Cette même location-gérance a été renouvelée pour une durée de 2 ans à compter du 01/01/2022.
- L'exploitation a lieu aux risques et périls du locataire-gérant qui sera responsable du paiement des sommes dues à raison de cette exploitation.
Pour unique insertion,
Le loueur

AL22001410

→ DIVERS

AVIS

TOISON D'OR HOSPITALITY
SAS au capital de 527.722,00 euros
Siège social : 1, Place Marie de Bourgogne,
21000 DIJON
RCS DIJON 877 486 670

L'associé unique par décisions du 28/02/2022 a nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire Monsieur Didier TOURRE, demeurant au 1, Rue Voltaire, BP 80236, 55000 BAR LE DUC, et en qualité de commissaire aux comptes suppléant le cabinet AUDIT CONSEIL COMPTABILITE (ACC), représentée par M. Eric CORRET, sis au 3G, rue Jeanne Barret – Parc Valmy – Le Quatuor, 21000 DIJON, RCS DIJON 415 191 378, et ce pour une durée de 6 exercices.

Mention au RCS de DIJON.

AL22001393

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date à DIJON, du 5 avril 2017, Monsieur Michel Constant L'HOSTE a consenti un legs universel.
Opposition à l'exercice des droits des légataires universels pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Gérard LEGUY notaire à AVALLON (89202) référence CRPCEN : 89031 dans le mois suivant la réception par le greffe de la copie authentique de l'acte constatant la saisine des légataires universels, soit à compter du 22 mars 2022.
En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis.
Maître Maximilien CHANUT

AL22001382

CÔTE D'OR
AVIS

Appel à Candidatures du 28/03/2022
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants : COURCELLES-FREMOY: Bois, pré, lande
Urbanisme : RNU
7 ha 53 a 18 ca
- La quemaigne: ZL-54-55(B)-56(*)-57
- Les pres du moulin: ZL-73

MONTBERTHAULT: Bois
Urbanisme : RNU
18 a 35 ca
- La presle: E-38
ROUVRAY: Terre, bois
Urbanisme : RNU
10 ha 13 a 54 ca
- Lerigny: B-95 - Sur le foulon: B-90
- Teureaux buchet: ZA-87(A)-87(BJ)-87(BK)-87(BL)-90
GEVREY-CHAMBERTIN: Parcelle boisée - Urbanisme : zone N du PLU à caractère Naturel et Forestier
1 ha 34 a 83 ca
- Buisson rond: A-14

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 18/04/2022 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,
où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL22001416

AVIS

PUBLICITE LEGALE - CDC Habitat Social (SA D'HLM), en application des articles L 443-12, R 443-12 et D 443-12-1 du CCH Vend 1 appartement T3 - lot 7 - UG 123335 sis Résidence « VOLTAIRE » 4 voie Romaine à 21110 Genlis de 63,73 m2 situé au 1er étage avec balcon (3,63 m2) + cave - DPE : D - CLIMAT : C. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : 905 € (abonnement compris) - Année de référence : 2015 - Prix : 91 900 € hors frais de notaire et bancaires. Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copropriété : 40. Quote-part de charges annuelles estimées : 2 280 €. PAS DE PROCEDURE EN COURS. Contact pour renseignements et visite : CDC HABITAT Ventes Monsieur Romuald GENIN Tél : 09 72 13 02 95 romuald.genin@cdc-habitat.fr – Date limite de remise des offres 01/05/2022. Les offres doivent être adressées par courriel ou par RAR (CDC Habitat Social – Monsieur GENIN – LE KATAMARAN – Parc Valmy – 41, Avenue François Giroud – BP 30428 – 21004 DIJON Cedex 3) – La date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement

AL22001448

AVIS

PUBLICITE LEGALE - CDC Habitat Social (SA D'HLM), en application des articles L 443-12, R 443-12 et D 443-12-1 du CCH Vend 1 appartement T3 - lot 15 - UG 123339 sis Résidence « VOLTAIRE » 4 voie Romaine à 21110 GENLIS de 69,54 m2 situé au 3ème étage avec cave - DPE : D - CLIMAT : E. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : 926 € (abonnement compris) - Année de référence : 2015 - Prix : 90 200 € hors frais de notaire et bancaires. Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copropriété : 40. Quote-part de charges annuelles estimées : 2 280 €. PAS DE PROCEDURE EN COURS. Contact pour renseignements et visite : CDC HABITAT Ventes Monsieur Romuald GENIN Tél : 09 72 13 02 95 romuald.genin@cdc-habitat.fr – Date limite de remise des offres 01/05/2022. Les offres (lettres d'intention d'achat) doivent être adressées par courriel ou par RAR (CDC Habitat Social – Monsieur GENIN – LE KATAMARAN – Parc Valmy – 41, Avenue François Giroud – BP 30428 – 21004 DIJON Cedex 3) – La date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement

AL22001449

AVIS

PUBLICITE LEGALE - CDC Habitat Social (SA D'HLM), en application des articles L 443-12, R 443-12 et D 443-12-1 du CCH Vend 1 appartement T4 - lot 12 - UG 123338 sis Résidence « VOLTAIRE » 4 voie Romaine à 21110 GENLIS de 77,7 m2 situé au 2ème étage + cave + loggia (4,3 m2) - DPE : D - CLIMAT : E - Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : 758 € (abonnement compris). Année de référence : 2015 - Prix : 103 500 € hors frais de notaire et bancaires. Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copropriété : 40. Quote-part de charges annuelles estimées : 2 640 €. PAS DE PROCEDURE EN COURS. Contact : CDC HABITAT Ventes Monsieur Romuald GENIN Tél : 09 72 13 02 95 romuald.genin@cdc-habitat.fr – Date limite de remise des offres 01/05/2022. Les offres doivent être adressées par courriel ou par RAR (CDC Habitat Social – Monsieur GENIN – LE KATAMARAN – Parc Valmy – 41, Avenue François Giroud – BP 30428 – 21004 DIJON Cedex 3) – La date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement

AL22001450

AVIS

PUBLICITE LEGALE - CDC Habitat Social (SA D'HLM), en application des articles L 443-12, R 443-12 et D 443-12-1 du CCH Vend 1 appartement T4 - lot 17 - UG 123331 sis Résidence « VOLTAIRE » 2 voie Romaine à 21110 GENLIS de 77,06 m2 situé au 4ème étage + cave + balcon (3,91 m2) - DPE : D. CLIMAT : C. Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : 818 €. Année de référence : 2015 - Prix : 100 500 € hors frais de notaire et bancaires. Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copropriété : 40. Quote-part de charges annuelles estimées : 2 640 €. PAS DE PROCEDURE EN COURS. Contact pour renseignements et visite : CDC HABITAT Ventes Monsieur Romuald GENIN Tél : 09 72 13 02 95 romuald.genin@cdc-habitat.fr – Date limite de remise des offres 01/05/2022. Les offres doivent être adressées par courriel ou par RAR (CDC Habitat Social – Monsieur GENIN – LE KATAMARAN – Parc Valmy – 41, Avenue François Giroud – BP 30428 – 21004 DIJON Cedex 3) – La date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement

AL22001451

AVIS

PUBLICITE LEGALE - CDC Habitat Social (SA D'HLM), en application des articles L 443-12, R 443-12 et D 443-12-1 du CCH Vend 1 appartement T4 - lot 123326 sis Résidence « VOLTAIRE » 2 voie Romaine à 21110 GENLIS de 66,53 m2 situé au 1er étage avec balcon (4,35 m2) + cave - DPE : D - CLIMAT : D - Montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : 942 € (abonnement compris) - Année de référence : 2015 - Prix : 91 900 € hors frais de notaire et bancaires. Lot soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copropriété : 40. Quote-part de charges annuelles estimées : 2 280 €. PAS DE PROCEDURE EN COURS. Contact : CDC HABITAT Ventes Monsieur Romuald GENIN Tél : 09 72 13 02 95 romuald.genin@cdc-habitat.fr – Date limite de remise des offres 01/05/2022. Les offres doivent être adressées par courriel ou par RAR (CDC Habitat Social – Monsieur GENIN – LE KATAMARAN – Parc Valmy – 41, Avenue François Giroud – BP 30428 – 21004 DIJON Cedex 3) – La date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement

AL22001452

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

2GTPA, SARL au capital de 2 500 euros, siège social : Hameau. de La Cour, 21130 AUXONNE, 505 296 665 RCS DIJON, décisions. du 31/12/2021 : dissolution anticipée de la Société et mise. en liquidation amiable sous le régime conventionnel,. liquidateur : Monsieur Jean-Pierre GIRARDOT (664 Rue Croix. Ferrat, La Cour, 21130 AUXONNE), siège de liquidation siège social, Pour avis

AL22000937

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EX IMMO, SCI en liquidation au capital de 100 euros, siège. social et de liquidation : 7 Rue de Dijon 21131 FONTAINE LES. DIJON, 515 086 593 RCS DIJON, AGO du 31/12/2021 approbation du compte définitif de liquidation, décharge. Monsieur Xavier CHAULLET de son mandat de liquidateur et lui. donne quitus de sa gestion, constaté la clôture de la. liquidation à compter du 31/12/2021. Pour avis.

AL22001078

DISSOLUTION

DOMOSTORE
SARL au capital de 4.000,00 euros
Siège social : 28, Route de la Vallée
21410 SAINT-VICTOR-SUR-OUCHE
RCS DIJON 510 517 220

Par décisions du 28/02/2022, l'associé unique a :
- décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa

mise en liquidation,
- nommé comme Liquidateur David LARROZE-FRANCEZAT, demeurant au 28, Route de la Vallée, 21410 SAINT VICTOR SUR OUCHE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au 28, Route de la Vallée, 21410 SAINT VICTOR SUR OUCHE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Mention au RCS de DIJON.

AL22001375

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LES ATELIERS DE PATRICIA

SARL au capital de 1.000€
Siège social : 9 rue des Rétisseys
21240 TALANT
RCS 808 873 848 DIJON

L'AGE du 21/12/2019 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme HOAREAU PATRICIA, 8 Pont du Bourg 39230 LE CHATELEY, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 21/12/2021.Radiation au RCS de DIJON

AL22001282

DISSOLUTION

EARL DE LA RENTE LAMARTINE

EARL au capital de 8.000,00 €
Siège social : LIEU DIT LA RENTE NOIRE
21220 URCY
382 486 710 RCS de DIJON

En date du 22/07/2021, le Gérant a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 22/07/2021, nommé liquidateur M. Rodolphe DE ROQUEFEUIL D'ANDUZE, LIEU DIT «MONTCULOT» - 21220 URCY, et fixé le siège de liquidation au siège social. Mention au RCS de DIJON.

AL22001322

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

PETRA NOSTRA

Société civile immobilière
au capital de 300 euros
Siège social : Hameau de Corcelles les Serrigny
Cidex 77 - 1 rue Martenot
21550 Ladoix-Serrigny
488 011 586 RCS DIJON

L'AGE du 21/03/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 21/03/2022 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Simon PILOD, demeurant 9 rue du Lycée 21000 DIJON, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé Hameau de Corcelles les Serrigny - Cidex 77 - 1 rue Martenot 21550 Ladoix-Serrigny, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention sera faite au RCS : DIJON
Pour avis,

AL22001353

CLÔTURE DE LIQUIDATION

VDL. SCI en liquidation. Au capital de 100€. Siège social et de liquidation: 6 place Saint-Michel, 21000 DIJON.824447981 RCS DIJON.AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION. L'AGO du 01/02/2022 au 6 place Saint-Michel, 21000 DIJON a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Vincent DI LEONARDO, demeurant 6 place Saint-Michel, 21000 DIJON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS. Pour avis. Le Liquidateur

AL22001383

DISSOLUTION

J.A.Q. BLIGNY

SCI au capital de 1 000 euros
Siège social : 101 rue des Blanches Fleurs,
Résidence la Californie,
21200 BEAUNE
822 019 451 RCS DIJON

L'AGE du 14 mars 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Jacques BLIGNY, demeurant 101 rue des Blanches Fleurs – Résidence la Californie – 21200 BEAUNE, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés 101 rue des Blanches Fleurs – Résidence la Californie – 21200 BEAUNE.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.

AL22001419

CLÔTURE DE LIQUIDATION

J.A.Q. BLIGNY

SCI en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
101 rue des Blanches Fleurs,
Résidence la Californie,
21200 BEAUNE
822 019 451 RCS DIJON

L'AGO réunie le 14 mars 2022 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Jacques BLIGNY, demeurant 101 avenue des Blanches Fleurs – Résidence la Californie – 21200 BEAUNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL22001421

DISSOLUTION

THUBET DENIS

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège : Z.A. Les Bruottées - VIGNOLLES,
21200 BEAUNE
Siège de liquidation :
38 Montée des Poteaux,
71150 DEMIGNY
439 937 863 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 décembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Denis THUBET, demeurant 38 Montée des Poteaux, 71150 DEMIGNY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 38 Montée des Poteaux, 71150 DEMIGNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL22001435

CLÔTURE DE LIQUIDATION

THUBET DENIS

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège : Z.A. Les Bruottée - VIGNOLLES,
21200 BEAUNE
Siège de liquidation :
38 Montée des Poteaux,
71150 DEMIGNY
439 937 863 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 3 janvier 2022 au 38 Montée des Poteaux, 71150 DEMIGNY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Denis THUBET, demeurant38 Montée des Poteaux, 71150 DEMIGNY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL22001436

➜ CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FAUVERNEY du 02/03/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : DYNASTIE KN
Siège social : 37 rue d'Aval, 21110 FAUVERNEY
Objet social : - l'exploitation de salles de sport : centre de remise en forme, cours individuels et collectifs...
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Mme Nadège NAIKEN, dmt 37 rue d'Aval - 21110 FAUVERNEY
Immatriculation de la Société au RCS de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL22001049

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 14/03/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : MAXANGE
Siège social : 2 Ter Cours Général de Gaulle 21000 DIJON
Objet social : l'acquisition de tous biens ou droits immobiliers, terrains à bâtir, immeubles bâtis anciens ou neufs, la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'aménagement, la construction sur tous terrains acquis par la société, la rénovation, la réhabilitation de tout immeuble, éventuellement et exceptionnellement, l'échange, la revente des biens immobiliers, propriété de la société, soit en totalité, soit par fractions, sous quelque forme que ce soit, en l'état, en l'état futur d'achèvement, de réhabilitation, à terme ou achevé ainsi que la disposition des immeubles, notamment au moyen d'échange, apport en société, ou hypothèque, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle deviendra propriétaire.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Maxime RIBAUD et Madame Angela LAÏNO demeurant ensemble 2 Ter Cours Général de Gaulle 21000 DIJON
Clauses relatives aux cessions de parts : Cession libre entre associé, agrément requis dans tous les autres cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis La Gérance

AL22001216

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 10 mars 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : BABY-POP SPA BEBE
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 1 000 euros SIEGE : 8 Rue Monge 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
OBJET : Toutes activités d'entretien corporel telles que celles fournies par les bains turcs, les saunas et les bains de vapeur, les solariums, les stations thermales, les instituts d'amaigrissement et d'amincissement, les instituts de massage. Toutes activités de Soins et massages de bien-être pour l'enfant. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
DUREE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés : cession à un associé, un tiers, un conjoint, un ascendant ou un descendant soumis à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
PRESIDENT : La HOLDING FOXAEP FRANCHISE dont le siège social se situe au 8 Rue Monge 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR représentée par Monsieur RAHALI Ayoub.
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON
Pour avis,

AL22001356

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 10 Mars 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : SCI FOXAEP IMMO
FORME : Société Civile Immobilière CAPITAL : 1 000 euros
SIEGE : 8 Rue Monge 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
OBJET : - L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
DUREE : 99 ans
GERANT : M. Ayoub RAHALI, demeurant 8 Rue Monge 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON
Pour avis,

AL22001355

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 10 mars 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : PHOTOGRAPHE MARIAGE DIJON
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 1 000 euros
SIEGE : 8 Rue Monge 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
OBJET : Toutes activités de photographies d'identité, photographies de classe, de mariage, etc. Toutes activités de photographies publicitaires, d'édition, de mode, à des fins immobilières ou touristiques. Toutes activités de photographie aérienne. Toutes activités de réalisation de vidéos pour des événements : mariages, réunions, etc. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
DUREE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés : cession à un associé, un tiers, un conjoint, un ascendant ou un descendant soumis à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
PRESIDENT : La HOLDING FOXAEP FRANCHISE dont le siège social se situe au 8 Rue Monge 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR représentée par Monsieur RAHALI Ayoub.
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON
Pour avis,

AL22001354

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 16/03/2022:
Forme : EARL
Dénomination : DAUTREY EMILIEN ;
Siège : ST SEINE SUR VINGEANNE (21610), 48 Rue de Fontaine;
Durée : 99 ans ;
Objet : l'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ;
Capital : 7 500,00 euros,
Gérance : Monsieur Emilien DAUTREY (2 Chemin des Vausselotte 21610 ST SEINE SUR VINGEANNE)
Cession de parts : agrément en AGE et libre entre associés.
Immatriculation RCS DIJON ;
Pour avis

AL22001260

AVIS DE CONSTITUTION

GYNECOLOGIE –CHIRURGIE -SENOLOGIE

Avis est donné de la constitution de la Société Civile de Moyens GYNECOLOGIE –CHIRURGIE – SENOLOGIE intervenue par acte sous seing privé en date à DIJON (21) du21/03/2022, présentant les caractéristiques suivantes :
OBJET : La mise en commun de tous moyens matériels utiles à l'exercice de la profession de ses membres ; elle peut notamment acquérir, louer,sous-louer, vendre, échanger les immeubles,installations et appareillages nécessaires ; elle peut encore engager le personnel auxiliaire nécessaire et, plus généralement procéder à toute opérations financières, mobilières se rapportant à l'objet social n'altérant pas son caractère civil.
CAPITAL SOCIAL : 1.200 €
SIEGE SOCIAL : DIJON (21000) – 4 rue Lounès Matoub – Parc Valmy.
GERANCE : LA SELARL du Docteur Elodie BONIN au capital social de 5 000 euros, dont le siège social est situé à DIJON (21000) – 4 rue Lounès Matoub – Parc Valmy, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 910 424 399,représentée par le Docteur Elodie BONIN. **LA SELARL DU DOCTEUR DRIDI** au capital social de 2 000 euros, dont le siège social est situé à DIJON (21000) – 4 rue Lounès Matoub – Parc Valmy, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 891 290 934, représentée par le Docteur Sabrina DRIDI
Le Docteur Catherine LOUSTALOT née le23 mai 1967 à BORDEAUX demeurant à DIJON(21000) – 24 rue du Montchapet.
Les cessions de parts sociales sont soumises à agrément entre associés. Les parts pourront être cédées à un autre professionnel de santé que l'associé cédant. Elles peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, aux associés et à des tiers étrangers à la société (y compris le conjoint et membre de la famille du cédant) qu'avec le consentement des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales.
DUREE : 99 ans
R.C.S. : DIJON

AL22001369

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TALANT du 15 mars 2022, il a été constitué une société présentan les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : CH.MA.VA.
Siège social : 12 Rue du Clos Vougeot, 21240 TALANT
Objet social : La construction ou l'acquisition suivie de la location de tous biens et droits immobiliers meublés lui appartenant, ainsi que de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Madame Valérie GAUTHEROT, demeurant 12 Rue du Clos Vougeot 21240 TALANT, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis, La Gérance

AL22001371

AVIS DE CONSTITUTION

156 RA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à DIJON du 11mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière de construction-vente
Dénomination sociale : 156 RA
Siège social : 46 Avenue du Drapeau, 21000 DIJON
Objet social : La société a pour objet : L'acquisition de tous biens immobiliers et notamment d'un terrain consistant en des parcelles cadastrales référencées CN 272/612 et 611, représentant une surface totale d'environ761 m2, sis à DIJON (21000) - 154/156 Rue d'Auxonne, ainsi que tous biens immobiliers contigus ou annexes et de tous droits susceptibles de constituer des accessoires auxdis biens ; La construction sur les terrains dont la société sera propriétaire de tous immeubles collectifs ou autres ;
La division du ou des immeubles collectifs en appartements,emplacements et locaux sous le régime de la copropriété ;
La vente desdits immeubles, en totalité ou par lots, soit après achèvement des constructions, soit en l'état futur d'achèvement des constructions ou à terme, dans les conditions fixées par la loi n°67-3 du 3 janvier 1967 ;
Accessoirement la location totale ou partielle des immeubles;
L'obtention de toute ouverture de crédit et facilités de caisse, avec ou sans garantie d'hypothèque ;
Et, généralement, toutes opérations quelconques, mobilières,immobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation, dès lors qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient compatibles avec les dispositions du premier titre de la loi n°71-579 du 16juillet 1971, notamment toutes les opérations facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils sont débiteurs en raison de l'exécution des travaux de construction ou autre et ce par voie de caution hypothécaire.
Durée de la Société : 10 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : La Société EDIFIPIERRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE,Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000euros, dont le siège social est sis à STRASBOURG (67000), 3Rue de Sarrelouis, immatriculée sous le numéro 500 917 802RCS STRASBOURG
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
La Gérance

AL22001372

AVIS DE CONSTITUTION

S & L

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SAS immatriculée au RCS de DIJON, dénommée « S & L «, au capital de 2.000 €, dont le siège social est à TALANT (21240) – 1 Bis Rue Vannerie, ayant pour objet, en France comme à l'étranger : la propriété, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, de droits sociaux ou de parts d'intérêts de sociétés, de tous titres de placements ainsi que de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, y compris la prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales, entreprises ou groupements quelconques ; la direction, la gestion, le contrôle, l'animation et la coordination de ses filiales et participations, et plus généralement de toutes entités, sociétés ou entreprises ; la réalisation de toutes prestations de services au profit de sociétés filiales ou apparentées ainsi que la gestion de tous services communs à l'ensemble desdites sociétés filiales ou apparentées et notamment dans les domaines financier, comptable, administratif, informatique, commercial, de la gestion, de l'organisation, et de la direction d'entreprises. Si la société vient à comprendre plusieurs associés, les actions se transmettent librement entre associés ainsi qu'entre conjoints et entre ascendants et descendants, et les cessions ou transmissions d'actions à toute autre personne sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Le premier président est Monsieur Christophe GAVIGNET, demeurant à TALANT (21240) – 1 Bis Rue Vannerie, désigné statutairement pour une durée illimitée. Pour avis.

AL22001402

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Frédéric BAYOU, notaire à LIERNAIS, le 23 Mars 2022, a été constituée la société civile dénommée «SCI DE L'ETANG», siège social : SAINT MARTIN DE LA MER (21210), 18 voie Romaine , Macon. Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 e), divisé en 100 parts sociales de DIX EUROS (10,00 e) chacune, numérotées de 1 à 100, Constitué d'apports en numéraire. Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. DIJON. Cessions de parts soumises à l'agrément des associés. Nommé(e)s premiers gérants de ladite société : - Mademoiselle DESVIGNES Georgette Alice, professeur des écoles, demeurant à SAINT MARTIN DE LA MER (21210), Macon. - Monsieur ARMAND Fabrice Jacques Roger, agent territorial, demeurant à SAINT MARTIN DE LA MER (21210), 18 voie Romaine, Macon.

AL22001404

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée du 21/03/2022 à CHEVIGNY ST SAUVEUR, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SCI. Dénomination sociale : SOMAT IMMO. Siège social : 33 Avenue de la République, 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR. Objet social : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, viticole, commercial ou industriel ; La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; La prise de tous intérêts ou participations dans toutes sociétés ; La Société pourra également consentir tout cautionnement et toute garantie même hypothécaire sur son patrimoine tant pour la réalisation de son objet social que pour le développement de l'activité économique réalisé directement ou indirectement par ses associés ; Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de DIJON. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Mme Sophie MORIN, demeurant 2 rue du Grand Chêne 21110 IZIER. Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés - agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Pour avis. La Gérance.

AL22001434

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 24/03/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : MAISON THOMSON ; Objet social : Achat et vente de vins, spiritueux, boissons à une clientèle de particuliers ou de professionnels, en gros, semi gros ou au détail, en bouteille ou en vrac, Elevage et garde de vins, Achat et vente de produits régionaux, arts de la table, livres spécialisés en œnologie, culture de la vigne, vignobles et en tout ce qui a un rapport avec la vigne et le vin. Négoce de tous ces produits et de tous produits en rapport avec la. vigne et le vin par tous moyens, en magasin, foires, salons et sur internet..., œnotourisme, Animations autour du vin et. dégustations de vins et produits régionaux et plus généralement toute opération se rapportant à l'objet social. Siège social : 9 rue du Chambertin 21220 Gevrey-Chambertin. Capital : 10000 euros ; Durée : 99 ans ; Président : Mme HALL JONES, née Chan, Pui Mun, demeurant A35, Repulse Bay Apartments, 101 Repulse Bay Road, HONG KONG ; Directeur. Général : M. HALL JONES DAVID, demeurant A35, Repulse Bay Apartments, 101 Repulse Bay Road, hong kong ; Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de. l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix. Clause d'agrément : Cession soumises à agrément quelque soit la qualité du cessionnaire. Immatriculation au RCS de Dijon

AL22001454

NIÈVRE

➜ MODIFICATION

NON DISSOLUTION

SARL LODGE DU PETIT ROGERIN

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : 13 RUE BARREAU 58000 NEVERS
889 814 240 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 30 mars 2022, l'associée unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis-La Gérance

AL22001244

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

SAMIFRA

SAS au capital de 1 171 040 euros
Siège social : 12 route de Paris,
58640 VARENNES VAUZELLES
302 331 889 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 3 mars 2022, l'associée unique a pris acte de la démission de la société SOBERFI (420 414 997 RCS DIJON), de ses fonctions de Présidente avec effet dudit jour et a nommé en remplacement, en qualité de nouveau Président, la société FAURIE PARTICIPATIONS, SAS au capital de 1 898 750 euros, dont le siège social est à BRIVE LA GAILLARDE (19100), 25 rue Lucien Nouet, immatriculée au RCS de BRIVE sous le n° 676 420 052, à compter dudit jour. Aux termes d'une seconde décision en date du 3 mars 2022, l'associée unique a adopté comme nouvelle dénomination « FAURIE TRUCKS NEVERS » et a modifié en conséquence l'article 2 des statuts relatif à la dénomination. Mention sera faite au RCS de NEVERS. pour avis - La présidente

AL22001364

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AGTR

SPFPL SASU au capital de 3000 €
Siège social :
5 rue du treizième de ligne
58000 Nevers
813 478 252 RCS de Nevers

L'AGE du 01/03/2022 a décidé de transférer le siège social 120 rue de Charleville 58000 Challuy, à compter du 01/03/2022
Mention au RCS de Nevers.

AL22001370



CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

TADUNEX

Société par actions simplifiée
au capital de 216 800 euros
Siège social : 49 Boulevard du Maréchal Juin,
58000 NEVERS
810 913 079 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 15/12/2021, la société EVALUATION AUDIT ET TRANSMISSION, Commissaire aux Comptes titulaire, et M. Robert ARCIER, Commissaire aux Comptes suppléant, n'ont pas été renouvelé dans leurs fonctions et n'ont pas été remplacés.POUR AVISLe Président

AL22001397

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MAISON BOTEH

SAS au capital de 1000 €
Siège : 25 RUE DES DEUX PONTS
58210 LA CHAPELLE-SAINT-ANDRÉ
877 771 410 RCS NEVERS

L'AGE du 01/03/2022 a transféré le siège au 12 rue Pelleport 75020 PARIS. Radiation au RCS NEVERS et ré-immatriculation au RCS PARIS

AL22001399

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

NOVA TEC CONSULTING

SARL au capital de 1000€
Siège : 16 rue de Marseille
93800 ÉPINAY-SUR-SEINE
801 392 135 RCS BOBIGNY

L'AGE du 03/01/2022 a transféré le siège au 6 Route de Lucy 58330 SAINT-MAURICE. Gérant: M. Mustapha BOUGHRARA, 16 rue de Marseille 93800 ÉPINAY-SUR-SEINE. Radiation au RCS BOBIGNY et ré-immatriculation au RCS NEVERS

AL22001407

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ALBEN

Société par actions simplifiée
au capital de 72.000 Euros
Siège social : Avenue de Marigny
58160 SAUVIGNY LES BOIS
428 223 531 RCS NEVERS

1/ Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 février 2022, il a été décidé de modifier l'article 2 des statuts se trouve modifié de la façon suivante : « ARTICLE 2 - OBJET
L'exploitation d'un fonds de commerce de distribution à dominante alimentaire situé à SAUVIGNY LES BOIS (58160), Avenue de Marigny, sous l'enseigne : INTERMARCHÉ. Ainsi que, à titre accessoire et sous réserve de l'exploitation à titre principal du fonds désigné ci-dessus, la distribution de produits pétroliers, l'achat/vente de bijoux en métaux précieux, l'activité de traiteur, la restauration, la location de véhicules et l'exploitation de tout établissement accessoire et complémentaire sous l'une quelconque des enseignes appartenant à la société ITM ENTREPRISES, la participation dans toute société exploitant un fonds de commerce sous l'une quelconque des enseignes appartenant à la société ITM ENTREPRISES.»
2/ L'Assemblée Générale Ordinaire réunie Extraordinairement le 28 février 2022 a nommé Monsieur Laurent POMMIER demeurant 25 Rue des Récollets à NEVERS (58000), Président en remplacement de Monsieur David CARO, démissionnaire.

AL22001415

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BARAMA

SCI au capital de 300€
Siège social : 1 rue haute
58260 LA MACHINE
RCS 751 076 746 NEVERS

Le Gérant, en date du 24/03/2022, a décidé de transférer le siège social au 42 avenue jean jaures 58160 IMPHY, à compter du 24/03/2022.Mention au RCS de NEVERS

AL22001424

Alciat-Juris
Société d'avocats

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : VIERZON - 5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

CHANGEMENT DE GÉRANT

LES CARS CHARLES

SARL au capital de 150 000 euros
Siège social : Le Bourg -
58230 DUN LES PLACES
R.C.S. NEVERS 309 230 084

Il résulte du PV de l'AGOA du 15 Mars 2022, les modifications suivantes :
ANCIENNES MENTIONS
Gérants : M. Fabrice CHARLES, né le 10 Juin 1951 à AVALLON (Yonne), dmt à DUN LES PLACES (58230), le Bourg, et M. Roman CHARLES, né le 7 Décembre 1983 à AVALLON (Yonne), dmt à DUN LES PLACES (58230), Lieudit Bornoux.
NOUVELLES MENTIONS
Gérant : Monsieur Roman CHARLES sus nommé et domicilié.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis, la gérance.

AL22001438

TRANSFERT DU SIÈGE ET CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE

EARL DU DOMAINE DE SOFFIN

Domaine de Soffin - 58700 AUTHIOU
Au capital social de 7 622,45 euros
RCS NEVERS - N° 344 381 785

Par procès-verbal d'AGE en date et à effet du 15 mars 2022, il a été procédé :
- à la modification de la dénomination sociale de la société en EARL J B B,
- au transfert du siège social au 11 Treigny - 58420 CHEVANNES-CHANGY, également adresse du gérant, M. Jean BARBEAU.
Mention sera faite au RCS NEVERS. Pour avis. La gérance

AL22001439

TRANSFORMATION

ARBRES ET JARDINS 2001

Société à responsabilité limitée
au capital de 59 700 euros
Siège social : Rue de Gérigny - Zone Industrielle
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
407 510 001 RCS NEVERS

Aux termes d'un PV du 14/03/2022, l'AGE a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée à compter de ce jour et de nommer en qualité de Président Monsieur Romain Lafaye demeurant 5 rue des Septiers 58150. GARCHY, en qualité de Directeur Général Monsieur Sébastien AUGER demeurant 14 route de Chazeau 58400 CHAULGNES.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : tout associé. peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente. d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : la cession d'actions même entre associés, ou au profit des ascendants, descendants ou conjoint, à quelque titre que se soit, est soumise à l'agrément préalable des associés donné à la majorité de plus des deux tiers des actions ayant droit de vote.
Mention au RCS de Nevers.

AL22001466

FIDUCIAL
SOFIRAL

12 RUE LAMARTINE
BP 10077
NEVERS CEDEX 58028

MODIFICATION DU CAPITAL

COIFFURE DEDIANNE SARL,

capital 7 622,45 €,
2, Rue Amédée Dunois
58500 CLAMECY,
382 296 317 R.C.S. NEVERS

AGE du 08.02.2022:
1) Réduction de capital social de 7 622.45 € à 3 811.22 €. Ledit acte ayant été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce le 15/02/2022, en l'absence d'opposition dans le délai imparti, ladite réduction est définitivement réalisée avec effet du 01/04/2022.
2) Augmentation de capital social de 188.78 € par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 7 622.45 €.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 4 000 €.
3) Démission de Mme Brigitte COLLIN de ses fonctions de cogérante au 01/04/2022.
Pour avis, la Gérance

AL22001468

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

GROUPEMENT FONCIER RURAL DES ALLIERES

Au capital de 815 333,09 €
Siège social 58190 DIROL
SIREN 381 788 413RCS NEVERS

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire des associés en date du 25/03/2022, Monsieur Rémi Jean Maurice PETITRENAUD, directeur de scierie, demeurant à MARIGNY SUR YONNE (58800) Sauvigny a été nommé gérant pour une durée illimitée à compter du 25/03/2022 en remplacement de Monsieur Maurice Lucien Pierre PETITRENAUD, décédé à DIROL(58190) le 15 septembre 2021
Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de Nevers
Pour avis.

AL22001470

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

GROUPEMENT FONCIER RURAL SAINT PIERRE

Groupement Foncier Rural
au capital de 116 471,04€
Siège social : 58190 DIROL
SIREN n°422300582
RCS de NEVERS

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire des associés du 25/03/2022, Monsieur Rémi Jean Maurice PETITRENAUD,directeur de scierie, demeurant à MARIGNY SUR YONNE (58800) Sauvigny a été nommé gérant pour une durée illimitée à compter du 25/03/2022 en remplacement de Monsieur Maurice Lucien Pierre PETITRENAUD, décédé à DIROL (58190) le 15septembre 2021
Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de Nevers

AL22001471

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

GROUPEMENT FONCIER RURAL DE QUINCY,

au capital de 13720,41 €
siège social à DIROL (58190)
SIREN 422 300 566
RCS NEVERS

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire des associés du 25/03/2022, Monsieur Rémi Jean Maurice PETITRENAUD,directeur de scierie, demeurant à MARIGNY SUR YONNE (58800)Sauvigny a été nommé gérant pour une durée illimitée à compter du 25/03/2022 en remplacement de Monsieur Maurice Lucien Pierre PETITRENAUD, décédé à DIROL (58190) le 15septembre 2021
Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de Nevers. Pour avis

AL22001472

TRANSFORMATION DE GAEC EN EARL

GAEC de VILLEGENERAY

Villegeneray - 58220 CIEZ
Au capital de 177 420 euros
RCS Nevers - 412 333 866

Par effet d'un acte sous seing privé en date du 18 mars 2022, ont été prises les résolutions suivantes :
- Transformation du GAEC en EARL prenant effet le 31 décembre 2021 et disposant des caractéristiques suivantes :
FORME : EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE
OBJET : activités agricoles
DENOMINATION SOCIALE : EARL de VILLEGENERAY
SIEGE SOCIAL : 8 Chemin des 4 Routes Villegeneray - 58220 Ciez
GERANTS : Mrs CARLO Jérémy, LANGUMIER Patrick et Fabien
CAPITAL SOCIAL : 177 420 euros divisé en 11 638 parts représentatives de biens mobiliers
DUREE : 99 ans
IMMATRICULATION : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL22001473

ae
ALPHA EXPERTS
NEVERS - BOURGES

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

MANU DECO
Forme : SARL.
Capital social : 5000 euros.
Siège social : Sancenay, 58420 SAINT REVERIEN.
528000516 RCS de Nevers.
Aux termes d'une décision en date du 01/10/2021, l'associé unique a pris acte de la démission des fonctions de cogérant de Monsieur Boris PIERDET à compter du même jour. Mention sera portée au RCS de Nevers.

AL22001474

➜ GÉRANCE

SELAS PIERRE JOURDIER –
MARIE CHERAMY –
JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire associée de la SELAS PIERRE JOURDIER – MARIE CHERAMY – JEAN-CHARLES REROLLE, titulaire d'un Office Notarial à NEVERS (Nièvre), 3 rue Henri Barbusse, le 1er mars 2022, enregistré au SPFE de NEVERS le 7 mars 2022, dossier 2022 00006818, référence 5804P01 2022 N 00123,
Monsieur Joachim Pierre CHEVALIER, demeurant à LE VEURDRE (03320), 15, impasse de la Bieudre, né à NEVERS (58000), le 27 février 1981, célibataire
A vendu à :
La société dénommée FEELING GOOD, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 500 EUROS, ayant son siège social à NEVERS (58000), 12, rue du 13ème de Ligne, identifiée au SIREN sous le numéro 909892796 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.
Un fonds artisanal de coiffure, exploité à NEVERS (58000) 12 RUE DU 13EME DE LIGNE.
Moyennant le prix de : CINQUANTE-SIX MILLE EUROS (56 000,00 €).
Ce prix s'applique, savoir :
- Aux éléments incorporels pour QUARANTE-CINQ MILLE TROIS CENT QUARANTE EUROS (45 340,00 €)
- Aux éléments corporels pour DIX MILLE SIX CENT SOIXANTE EUROS (10 660,00 €)
Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire en l'étude de NEVERS, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).
Pour avis unique.

AL22001412

SELAS PIERRE JOURDIER –
MARIE CHERAMY –
JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire associée de la SELAS PIERRE JOURDIER – MARIE CHERAMY – JEAN-CHARLES REROLLE, titulaire d'un Office Notarial à NEVERS (Nièvre), 3 rue Henri Barbusse, le 17 mars 2022, enregistré au SPFE de NEVERS 1 le 22 mars 2022, dossier 2022 00008322, référence 5804P01 2022 N 00154,
La société dénommée SARL «FORMEN», Société à responsabilité limitée au capital de 10000 EUROS, ayant son siège social à NEVERS (58000), 8, rue de la Pelleterie, identifiée au SIREN sous le numéro 401126081 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.
A cédé à :
La société dénommée VALCANA, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1500 EUROS, ayant son siège social à NEVERS (58000), 8, rue de la Pelleterie, identifiée au SIREN sous le numéro 910492396 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.
Un fonds de commerce d'habillement, exploité à NEVERS (58000), 8 rue de la Pelleterie.
Moyennant le prix de : TRENTE-CINQ MILLE EUROS (35 000,00 €).
Ce prix s'applique, savoir :
- Aux éléments incorporels pour : 25 000,00 €- Aux éléments corporels pour : 10 000,00 €
Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire en l'étude de NEVERS (58000), 3 rue Henri Barbusse, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

AL22001458

➜ VENTE AUX ENCHÈRES

MAITRE OLIVIER LEVOIR,
Avocat au Barreau de Nevers
10, rue Saint Martin -
58000 NEVERS
Tél 09.61.20.61.98
(E-mail) levoir.olivier@orange.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A la requête de la SELARL JSA, mandataire judiciaire, dont le siège est fixé 20 avenue de l'Europe, 78000 VERSAILLES

Au Palais de Justice à NEVERS (Nièvre),Place du Palais,
LE MARDI 17 MAI 2022 à 10h30
COMMUNE D'ASNOIS (Nièvre)
LOT UNIQUE
1°) Une parcelle de terrain sur laquelle a été édifiée une maison d'habitation de type F5 sur sous-sol, sur deux niveaux, située lieudit « Les Eaubues » d'une contenance de 10 ares 61 centiares, cadastrée section ZB numéro 102
2°) Une parcelle de terre située lieudit « Le Bourg », cadastrée section AB numéro 452 pour une contenance de 7 ares 16 centiares
Sur la mise à prix de :
CINQUANTE MILLE EUROS (50 000 €)
Avec baisse immédiate et sans nouvelle publicité par pallier de 10%, sans que le prix d'adjudication puisse être inférieur à 20 000 € pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte.
Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le 28/03/2022. Me Olivier LEVOIR
Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Olivier LEVOIR, 10 rue Saint Martin, 58000 NEVERS.Tél : 09.61.20.61.98, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie, ou au Greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé et où quiconque peut en prendre connaissance sans frais.
VISITE du bien prévue le 3 mai 2022 à14h30 : S'adresser à Maitre Isabelle PONCET-PERE, huissier de justice, Zlde Villemenant, 58130 GUERIGNY, Tél :03 86 85 14 53

AL22001463

MAITRE OLIVIER LEVOIR,
Avocat au Barreau de Nevers
10, rue Saint Martin - 58000 NEVERS
Tél 09.61.20.61.98
(E-mail) levoir.olivier@orange.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A la requête de la SELARL JSA, mandataire judiciaire, dont le siège est fixé 20 avenue de l'Europe, 78000 VERSAILLES

Au Palais de Justice à NEVERS (Nièvre),Place du Palais,
LE MARDI 17 MAI 2022 à 10h30
COMMUNE DE NEVERS (Nièvre)
LOT UNIQUE : Un immeuble situé 2 rue des Ravelins à Nevers cadastré Section BE n°319 actuellement loué moyennant un loyer mensuel de 400 € au terme d'un bail professionnel expirant le 1er septembre 2022
Sur la mise à prix de :
SOIXANTE CINQ EUROS (65 000 €)
Avec baisse immédiate et sans nouvelle publicité par pallier de 10%, sans que le prix d'adjudication puisse être inférieur à 40 000 € pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte.
Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le 28/03/2022. Me Olivier LEVOIR
Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Olivier LEVOIR au 09.61.20.61.98, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie, ou au Greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé et où quiconque peut en prendre connaissance sans frais
VISITE du bien prévue le 2 mai 2022 à14h00: S'adresser à la SELARL QUALIJURIS 58, huissier de justice, 2avenue Saint-Just, 58000 NEVERS, Tél :03 86 59 73 40

AL22001464

MAITRE OLIVIER LEVOIR,
Avocat au Barreau de Nevers
10, rue Saint Martin -
58000 NEVERSTél 09.61.20.61.98
(E-mail) levoir.olivier@orange.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A la requête de la SELARL JSA, mandataire judiciaire, dont le siège est fixé 20 avenue de l'Europe, 78000 VERSAILLES

Au Palais de Justice à NEVERS (Nièvre),Place du Palais,
LE MARDI 17 MAI 2022 à 10h30
COMMUNE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE (Nièvre)
Lot unique :Une maison d'habitation située allée du Puits Chotard, Les Cortillas, lieudit « Villechaud », comprenant :
Au rez-de-chaussée : une pièce
Grenier au-dessus
Grange, écurie
Cour
Terrain
L'ensemble figurant au cadastre de la façon suivante :
- Section BM numéro 598 « Allée du Puits Chotard » pour 1 are 75 centiares
- Section BM numéro 599 « Allée du Puits Chotard » pour 75 centiares
Soit une contenance totale de 2 ares 50 centiares
Sur la mise à prix de :
VINGT CINQ MILLE EUROS (25 000 €)
Avec baisse immédiate et sans nouvelle publicité par pallier de 10%, sans que le prix d'adjudication puisse être inférieur à 10 000 € pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte.
Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le 28/03/2022. Me Olivier LEVOIR
Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Olivier LEVOIR au 09.61.20.61.98, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie, ou au Greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé et où quiconque peut en prendre connaissance sans frais.
VISITE du bien prévue le 3 mai 2022 à 14h00: S'adresser à LA SELARL QUALIJURIS 58, huissier de justice, 2 avenue Saint-Just, 58000 NEVERS, Tél : 03 86 59 73 40

AL22001467

MAITRE OLIVIER LEVOIR,
Avocat au Barreau de Nevers
10, rue Saint Martin -
58000 NEVERS
Tél 09.61.20.61.98
(E-mail) levoir.olivier@orange.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A la requête de la SELARL JSA, mandataire judiciaire, dont le siège est fixé 20 avenue de l'Europe, 78000 VERSAILLES

Au Palais de Justice à NEVERS (Nièvre),Place du Palais,
LE MARDI 17 MA I 2022 à 10h30
COMMUNE DE MONTIGNY SUR CANNE (Nièvre)
Lot unique :Une maison d'habitation et diverses parcelles de terres, l'ensemble cadastré de la façon suivante :
-Section E n°17 « Le Ravry » pour 92 a 10 ca
-Section E n°113 « Buisson Brieux » pour 7ha 14a 10 ca
-Section E n°115 « Pré de la Forêt » pour 3a 30 ca
-Section E n°116 « Pré de la forêt » pour 3a 72ca
-Section E n°117 « Pré de la forêt » pour 7ha 31a 30ca
-Section E n°167 «Bellevue » pour 2ha 34a 90ca
-Section E n°172 « Champ de la forêt » pour 1ha 5a 42ca
Soit une contenance totale de 18ha 84a 84ca
Sur la mise à prix de :
QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS(90 000 €)
Avec baisse immédiate et sans nouvelle publicité par pallier de 10%, sans que le prix d'adjudication puisse être inférieur à 50 000 € pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte.
Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le28/03/2022. Me Olivier LEVOIR
Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Olivier LEVOIR au 09.61.20.61.98, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie, ou au Greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé et où quiconque peut en prendre connaissance sans frais.
VISITE du bien prévue le 4 mai 2022 à 14h00 : S'adresser à Maître Aude BONNET, huissier de justice, 7 ru Gambetta, 58000 NEVERS, Tél : 03 8636 13 00

AL22001475

MAITRE OLIVIER LEVOIR,
Avocat au Barreau de Nevers
10, rue Saint Martin -
58000 NEVERS
Tél 09.61.20.61.98
(E-mail) levoir.olivier@orange.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A la requête de la SELARL JSA, mandataire judiciaire, dont le siège est fixé 20 avenue de l'Europe, 78000 VERSAILLES

Au Palais de Justice à NEVERS (Nièvre),Place du Palais,
LE MARDI 17 MAI 2022 à 10h30
COMMUNE DE CHAMPVERT (Nièvre)
Lot unique :
Diverses parcelles de terres, l'ensemble cadastré de la façon suivante :
- Section A n°447 « Bussières » pour 13a 60ca
- Section A n°534 « Les pièces longues » pour 1ha 20a 50ca
- Section A n°605 « Les Echarts » pour 1ha 42a 50ca
- Section A n°607 « Les Echarts » pour 1ha 78a 40ca
- Section A n°608 « Les Vignes couchées » pour 4ha 99a 25ca
- Section A n°612 « Buisson de la demoiselle » pour 3ha9a 30ca
- Section A n°640 « L'Hate des balais » pour 1ha 45a90ca
- Section A n°652 « Les Quartiers » pour 3ha 65a 45ca
- Section A n°653 « Les Quartiers » pour 9a 75ca
- Section A n°654 « Les Quartiers » pour 19a 50ca
- Section A n°691 « L'Ouche Robin » pour 62a 40ca
- Section A n°701 « Le Couturier » pour 3ha 4a 45ca
- Section A n°851 « Pré du Rio » pour 62a
- Section A n°863 « Les Usages » pour 8a 20ca
- Section A n°910 « Buisson Bidelon » pour 54a 25ca
- Section A n°1019 « La Rince » pour 1ha 9a 2ca
- Section A n°1022 « La Prairie » pour 3ha 50a
- Section A n°1061 « Le Gros fou » pour 21a 45ca
- Section A n°1062 « Le Gros fou » pour 21a 52ca
- Section A n°1513 « Les Vignes couchées » pour 8a25ca
Soit une contenance totale de 28 ha 10a 14ca.
Sur la mise à prix de :
SOIXANTE MILLE EUROS (60 000 €)
Avec baisse immédiate et sans nouvelle publicité par pallier de 10%, sans que le prix d'adjudication puisse être inférieur à 30 000 € pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte.
Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné le28/03/2022. Me Olivier LEVOIR
Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Olivier LEVOIR au 09.61.20.61.98, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie, ou au Greffe du Juge de l'exécution près le Tribunal Judiciaire de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé et où quiconque peut en prendre connaissance sans frais.
VISITE du bien prévue le 4 mai 2022 à 15h30 : S'adresser à Maître Aude BONNET, huissier de justice, 7 rue Gambetta, 58000 NEVERS, Tél : 03 86 36 13 00

AL22001476

➜ DIVERS

safer
Bourgogne Franche-Comté

NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, substitution ou bail SAFER, tout ou partie des biens suivants :
Biens à vendre :

Cmne de CRUX-LA-VILLE: ZONE RNU
3 ha 24 a 80 ca > - Les riots: ZN-57
Et, par extention, Cmne de JAILLY: ZONE RNU
13 a 09 ca > - Les cras: B-257

Et Cmne de SAINT-SAULGE: ZONE RNU
52 a 35 ca > - La longenne: C-186(*)-187(*)

Cmne de MONT-ET-MARRE: ZONE RNU
47 a 30 ca > - La berse: B-154

Cmne de DRUY-PARIGNY: ZONE RNU
5 ha 20 a 78 ca > - Presle: B-70(*)-78-79-81-82-85-86-231[80]-233[87]-234[70]

Biens à Louer par bail SAFER :

Cmne de MOUX-EN-MORVAN : ZONE RNU
13 ha 35 a 13 ca - 'La grande borne': A-880[169]- 881[169] - 'Le champ pezillot': A- 140- 141- 145- 147(*)- 156- 157 - 'Le vernolot': A- 262- 1023[266]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 19/04/2022 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,
où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL22001394

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 mai 2008,
Monsieur René DANTELLE, en son vivant retraité, demeurant à IMPHY (58160) 1 rue Chateaubriand.
Né à CHATILLON-EN-BAZOIS (58110), le 11 juin 1937.
Veuf de Madame Marie-Claire Louise Henriette GOUBAULT et non remarié.
Décédé à LORMES (58140) (FRANCE), le 13 août 2020.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Dominique MARTIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin, le 11 mars 2022, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Dominique MARTIN, notaire à NEVERS (58000), référence CRPCEN : 58002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL22001422

DISSOLUTION LIQUIDATION

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

CLEAN AUTO

SARL au capital de 56.000 euros
Siège social : 19 rue des Rollanges
58180 MARZY
379 916 430 RCS NEVERS

L'assemblée générale extraordinaire du 19 février 2022 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société qui subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. M. Patrice PELLERIN dt 19, rue des Rollanges – 58180 MARZY, a été désigné liquidateur. Les actes concernant la liquidation doivent être notifiés et la correspondance adressée au domicile du liquidateur qui est siège de liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis, le liquidateur, P. PELLERIN

AL22001406

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A&D SAC

SARL au capital de 8000 €
Siège Social : Rue Bernard Palissy
C/CO des Bords de Loire
58000 NEVERS
751613845 RCS de NEVERS

Par AGO du 23/03/2022, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur M. PAN SHOUDONG 2 AVENUE PAUL ELUARD 93000 BOBIGNY pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 21/08/2021
Radiation au RCS de NEVERS

AL22001413

CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 14/03/2022 constitution de la SAS :
LA FOLIE IMMOBILIER
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 34 bis rue cote de conflans 58180 Marzy
Objet : la propriété, l'acquisition, l'administration et la gestion, notamment par location meublée ou équipée, ou autrement, de tous immeubles, droits ou biens immobiliers et participations dans toutes sociétés immobilières,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini,
- toutes activités commerciales de propriété, gestion et location de biens meubles
Président : M. Xavier Morel demeurant 34 bis, rue cote de Conflans 58180 MARZY
Directeur Général : Mme Patricia Morel demeurant 34 bis, rue cote de Conflans 58180 MARZY
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : Chaque action donne droit à une voix.
Agrément des cessions d'actions: Toute cession par l'associé unique est libre. La cession, même entre associés, ou au profit des ascendants, descendants ou conjoint, à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nevers.

AL22001237

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : SASU
Dénomination : IT MORVAN
Siège : 7 Chemin des Tilleuls 58230 OUROUX-EN-MORVAN
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Capital : 1 000,00 euros
Objet : La prestation de services de consulting dans le domaine des télécommunications, l'intégration et le déploiement de systèmes ; Le conseil, la réalisation d'études stratégiques, l'assistance, l'accompagnement opérationnel et commercial à toute entreprise souhaitant s'implanter et développer toutes activités commerciales et/ou industrielles en France comme à l'étranger ; La formation des particuliers et des entreprises dans les domaines sus-indiqués ; L'achat, la revente, l'import, l'export de tous types de produits non réglementés et notamment d'équipements de télécommunications.Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de
l'associé unique est libre.
Président : Mr Nicolas AUFFEUVRE demeurant 7 Chemin Des Tilleuls, Le Boulard 58230 OUROUX EN MORVAN

AL22001368

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 22.03.2022 constitution de la SASU :
SAS TOUFFU
Capital social : 10 000 euros.
Siège social : Allée de la Cressonnière 58360 SAINT HONORE LES BAINS.
Objet : l'exploitation d'un fonds de commerce de vente au détail d'alimentation générale, épicerie, bazar, vente de boissons alcoolisées à emporter, presse, jeux de grattage.
Président : Mme Stéphanie TOUFFU demeurant 3B rue des rosiers 58360 ST HONORE LES BAINS.
Conditions d'admission aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.
Droit de vote aux assemblées : chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément des cessions d'actions: les cessions des actions détenues par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les cessions entre associés sont libres et les cessions à un tiers sont soumises à l'agrément préalable des associés.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL22001374

COGEP AVOCATS
Route d'Orléans - BP 89 -
18230 ST DOULCHARD

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 18/03/2022 constitution de la SASU :
DRS-RH
Capital social : 5 000 euros.
Siège social : 20 Route Jean Dequennes 58400 VARENNES LES NARCY
Objet : - toutes prestations de services à destination des entreprises notamment en matière de gestion de la paie, de gestion sociale et de gestion des ressources humaines, et de formation conseil en ressources humaines, - toutes prestations d'audit et de conseil sur l'organisation de services et le déploiement de systèmes d'information des ressources humaines (SIRH) - la conception, le développement et la commercialisation (achat, vente, location, ...) de programmes, logiciels, services ou produits informatiques ou de dématérialisation, - la formation professionnelle continue,
Président : M. Rider DE RAMOS demeurant 20 route Jean Dequennes 58400 VARENNES LES NARCY
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : chaque actionnaire doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : chaque action donne droit à une voix
Agrément des cessions d'actions : Toute cession par l'associé unique est libre. Par contre en cas de société pluripersonnelle, la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital, même entre associés, ou au profit des ascendants, descendants ou conjoint, à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable des associés donné à la majorité des deux tiers des actions ayant le droit de vote.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS.

AL22001377

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 23/03/2022 il a été constitué une SCI dénommée :
SCI JBSANTAR
Siège social : le pavillon 58290 MOULINS ENGILBERT.Capital : 2.000€Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.Gérant : M BIGOT jean, le pavillon 58290 MOULINS ENGILBERT.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL22001408

RETROUVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

L'ESCARGOT EN VRILLE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 314 la Vrille,
58450 NEUVY SUR LOIRE

Par acte sous signature privée électronique du 24 mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : L'ESCARGOT EN VRILLE
Siège : 314 la Vrille, 58450 NEUVY SUR LOIRE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : - l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime, c'est-à-dire les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ;
- L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à la disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités,
- La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.
- L'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location nue ou meublée, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, la cession de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque.
- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Présidente : Madame Christine FALSQUELLE, demeurant 314, La Vrille, 58450 NEUVY SUR LOIRE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
POUR AVIS
La Présidente

AL22001426

YONNE

MODIFICATION

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

LA FERME DES GUETTES

Groupement Foncier Agricole
Au capital de 12.700,00 euros
Siège social : Fontette, 2 les Guettes
89450 SAINT PERE
RCS AUXERRE – SIREN 907 798 425

Par AGE du 10.01.2022 les associés du GFA ont décidé de modifier l'objet social du groupement. Il en résulte la nouvelle rédaction statutaire concernant l'objet social et de la propriété - jouissance
Nouvelles mentions
ARTICLE 5 – OBJET SOCIAL
Le groupement a pour objet la propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur, directement ou par dation à bail, de tous biens et droits immobiliers à usage viticole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil du groupement et ne soient pas incompatibles avec la législation régissant le présent groupement foncier agricole »
PROPRIETE – JOUISSANCE
Le groupement sera propriétaire des éléments de l'exploitation apportés et titulaire de tous les droits y attachés à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Société. Il en aura la jouissance à compter du même jour.
Pour avis et mention, le co-gérant

AL22001403

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Dénomination : ENTREPRISE SUN ICE EVENTS. Forme : SAS au capital de 1000 euros. Siège social : 8 Route DE LA BELLIOLE, 89150 SAINT-VALERIEN. 823774401 RCS de Sens. Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2022, l'associé unique a décidé à compter du 31 mars 2022 d'étendre l'objet social aux activités de : - L'achat et la vente de piscines, de saunas, de spas et de matériels s'y rapportant - L'entretien de ces équipements. Le traitement de l'eau et des matériels de sports et de loisirs de plein air - L'organisation et l'animation, sous toutes ses formes, de toutes manifestations commerciales, touristiques ou culturelles. Mention sera portée au RCS de Sens.

AL22000988

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

201 créa SARL au capital de 4000€ Siège social : 12 Bis rue du Bel Air 89200 Avallon 900459405 RCS Auxerre L'AGE du 22/02/2022, a décidé : d'étendre l'objet social à : communication interne et externe sur tout support, soutien administratif et comptable aux entreprises et associations. De mettre fin aux fonctions de co-gérant de M. Pastor Stéphane à compter du 22/02/2022. Dépôt : RCS Auxerre

AL22001252

NOMINATION DG

LOGISHIP

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 1 RUE DU PORT AU VIN,
89100 GRON
443 703 962 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 16 mars 2022, l'associée unique a nommé Mr BUQUET David, demeurant 1 rue de la Coulée, 89140 LIXY en qualité de Directeur Général de la société, pour une durée non limitée. Pour avis. Le Président.

AL22001348

CONTINUATION DE LA SOCIÉTÉ MALGRÉ LA PERTE DE PLUS DE LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL

Dénomination : DE MARCO.
Forme : SAS.
Capital social : 2500 euros.
Siège social : ZONE ARTISANALE LES PELLETIERS, 89100 SOUCY.
844478180 RCS de Sens.
Aux termes d'une décision en date du 20 septembre 2021, l'associé unique a décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

AL22001351

Terres de Bourgogne
Retrouvez nos vidéos sur notre chaine
Retrouvez nos reportages vidéos démonstrations sur notre chaine

FIDAL
Société d'Avocats
52 Boulevard du 1er Chasseurs –
BP 157
61005 ALENCON CEDEX

FIN MANDAT COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

STYLEVAN

SAS au capital de 21 000 euros
SIEGE SOCIAL : 16 rue des Caillottes –
ZI Plaine des Isles
89000 AUXERRE
317 994 200 RCS AUXERRE

Suivant décisions de l'associée unique du 25 février 2022, il a été décidé de ne pas renouveler et de ne pas remplacer Madame Peggy GILLET, commissaire aux comptes suppléant, conformément aux dispositions de l'article L.823-1 alinéa 2 du Code de Commerce.

AL22001366

FIDAL
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

CAPITAL SOCIAL

SARL HUYGEN,

SARL Ancien capital : 500.000 €
Nouveau capital : 700.000 €
Siège social : 5 Grande Rue,
89410 BEON
440556512 RCS de Sens

Par décision du 22/03/2022, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 200.000 € pour le porter de 500.000 € à 700.000 € par prélèvement de pareille somme sur le compte «Autres réserves» et élévation de la valeur nominale de chacune des 800 parts sociales de 625 € à 875 €.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera portée au RCS de Sens

AL22001387

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

L'AGE du 22.03.2022 des associés de la société SARL PARC DE LOISIRS DU CHABLISIEN, capital de 100.000 euros, siège social à LORDONNOIS (89144) 2, rue de la Tuilerie, 491 815 718 RCS AUXERRE, a décidé de transférer son siège social à compter du même jour. SIEGE SOCIAL : ANCIENNE MENTION PUBLIEE : 2, rue de la Tuilerie 89144 LORDONNOIS - NOUVELLE MENTION : 16, rue de la Gare 89600 VERGIGNY.

AL22001390

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

SCEA SOCIETE CIVILE JEAN DURUP PERE ET FILS,

SCEA au capital de 3.126.400,00 €
4 Grande rue 89800 MALIGNY
RCS AUXERRE: 39.540.312

Aux termes d'une assemblée générale du 30 juillet 2021, il a été pris acte du décès de Mr Jean DURUP, gérant et associé, ainsi que de la démission de Mr Romain MENISSIER de ses fonctions de co-gérant. Sont restés co-gérants Mme Valérie DURUP et Mr Jean-Paul DURUP.
Pour insertion. Le gérant.

AL22001392

EARL NYSEARL

au capital de 15 244,90 €.
Siège social : route d'Auxerre
89310 ÉTIVEY
384 498 572 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2022 :- A décidé de réduire le capital social de 244,90 €, ce qui le ramène à 15 000 €,- A décidé d'augmenter le capital social de 17 220 €, ce qui le porte à 32 220 €,- A nommé M. Thibault NYS, demeurant à ÉTIVEY (Yonne), 1 bis petite rue, aux fonctions de gérant.- A pris acte de la démission de Mme Sylvie NYS de ses fonctions de gérant.Pour avis, la gérance.

AL22001405

MODIFICATIONS DES STATUTS

UNION DE COOPERATIVES AGRICOLES

« FERMES BIO.COOP »
Union de Coopératives Agricoles
à Capital Variable
Sentier de la Fontaine
Route de Noyers
89310 Nitry
804 071 553 R.C.S. Auxerre

Aux termes du Conseil d'Administration en date du 18 janvier 2022, il a été pris acte de la nomination de :
- DEVYLDERE Vincent, né le 15 mai 1965 à Amiens, résidant 35 rue Ernest CAUVIN, 80160 PROUZEL, en qualité de nouveau Président,
- CONSEIL Guillaume, né le 10 mai 1982 à Béthune, résidant 5 route de Branches Villemer, 89113 VALRAVAILLON, en qualité de nouveau Vice-Président,
- MILLOT Guillaume, né le 17 avril 1979 à Neufchâteau, résidant 137 rue de la Grange aux Champs, 88300 REBEUVILLE, en qualité de nouveau Secrétaire,
- JACOB Christian, né le 30 mars 1995 à Evreux, résidant 33 rue du Mesnil 27930 SACQUEVILLE, en qualité de nouveau Trésorier,
à compter du 18 janvier 2022.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

AL22001431

MODIFICATION DU CAPITAL

SOFA

Société à responsabilité limitée
au capital de 200.000 €
Siège social :
28 Place Publique
89660 ASNIERES-SOUS-BOIS
423 548 536 R.C.S. Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 25 mars 2022, les associés ont décidé d'augmenter le capital de 669.200 € pour le porter à la somme de 869.200 €, réalisée au moyen de la création de 1.673 parts sociales, de 400 € de valeur nominale chacune.
En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés.
Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.
La gérance.

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

ERGA OMNES AVOCATS

MARY MOREAU
22, Rue des Hortes
30100 ALES

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DISCOVER

SARL au capital de 7 625 euros
Siège social : 15 Rue des Halles
75001 PARIS
408 969 970 RCS PARIS

Par décision du 11/02/2022, l'associé unique a transféré le siège social du 3 rue du Nil 89000 AUXERRE au 15 Rue des Halles 75001 PARIS à compter du même jour et modifié l'article 4 des statuts. Il a pris acte du décès de Mme Florence LAVOINE, cogérante et décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis - La Gérance

AL22001447

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

CHARIOT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40 000,00 €
Siège social : 2 rue du Maréchal Leclerc
89140 SERBONNES
488 730 185 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 16 mars 2022 prenant effet le même jour, l'associé unique a décidé de modifier la rédaction de l'objet social comme suit :
La Société a pour objet :
- Les travaux agricoles,
- Le transport de marchandises,
- La location de matériel,
- Le terrassement et les aménagements d'espaces verts.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis, le gérant.

AL22001469

GÉRANCE

LEGA SPHERE AVOCATS

FIN DE LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du du 31 décembre 2021 à BEAUNE, le contrat de location-gérance consenti par :SAJA SAS au capital de 947940 euros, sise Avenue Jean Hemery, 89300 Joigny, immatriculé au greffe de Sens sous le numéro 505650069 à :CYBER SARL au capital de 1000 euros, sise 2 Avenue Jean Mermoz, 89000 Auxerre immatriculé au greffe d'Auxerre sous le numéro 480111145.Portant sur un fonds de commerce de Achat-vente en gros ou en détail de tous carburants, lubrifiants et produits d'entretien exploité 2 avenue Jean Mermoz, 89000 Auxerre a pris fin le 31 décembre 2021.

AL22001385

ADDITIF-RECTIFICATIF

ADDITIF

Additif à l'annonce référence ALP00402800 parue dans TERRES DE BOURGOGNE, le 25/03/2022 concernant la société **LA BRIENONNAISE**, lire vente de boissons dont boissons alcoolisées.

AL22001349

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 22/10/2021, concernant la SAS TIMITAR dt le siège est 2 rue de la porte du bois 4place du pilori à JOIGNY (89300), immatriculée au RCS de SENS sous le n°904672185. Le n° d'immatriculation du cédant Larbi AOUAME est le 835050105.

AL22001420

VENTE AUX ENCHÈRES

VENTE AUX ENCHÈRES

Vente aux enchères publiques, **le Mardi 10 mai 2022 à 11 H 00**
au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice
UNE MAISON d'habitation **à SOUCY (89) 20 rue Jules Ferry**
de 136 m² environ, **de 4 pièces principales**, avec **véranda. Garage**
(Lot n° 17 du lotissement). Le tout sur un terrain d'une contenance de 05 a 09 ca.
LIBRE au 24 juin 2021 (à la connaissance du poursuivant).
MISE A PRIX : 90.000 Euros (outre les charges)
Avec faculté de baisse, en cas de carence d'enchère, de son 1/3, puis de son 1/4.
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, où il a été déposé, à la SCP d'Avocats REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD, Avocats à SENS (89), 9 boulevard Maupéou, **Tél. : 03 86 65 60 85 - Sur « www.avoventes.fr »**
VISITE sur place le Jeudi 28 avril 2022 de 11 H 00 à 12 H 00

AL22001222

VENTE AUX ENCHÈRES

Vente aux enchères publiques, **le Mardi 10 mai 2022 à 11 H 00**
au Palais de Justice de SENS (89), 1 rue du Palais de Justice
UN TERRAIN à SAINT-CLEMENT (89) 14 rue Suzanne Guichard
Sur lequel sont implantés un **atelier**, une **maison** d'habitation **de 113 m²** environ, de 4 pièces principales, un **studio de 36,21 m²** environ, un **garage** et une **cave**.
Le tout sur un terrain de 08 ares 86 centiares.
LIBRE au 21 octobre 2020 (à la connaissance du poursuivant).
MISE A PRIX : 80.000 Euros (outre les charges)
Avec faculté de baisse, en cas de carence d'enchère, du 1/4, puis du 1/3, puis de 1/2.
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SENS, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD**, Avocats à SENS (89), 9 boulevard Maupéou, **Tél. : 03 86 65 60 85 - Sur « www.avoventes.fr »**
VISITE sur place le Jeudi 28 avril 2022 de 9 H 00 à 10 H 00

AL22001272

DIVERS

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/03/2022 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SAS SAS MOREL** 69 rue de la Forêt le Bailly 89570 Sormery (travaux de couverture). RCS Auxerre 753954627. CIP 4525. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL22001357

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/03/2022 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl à associé unique ODABAS** 14 les Près du Bois 89144 Ligny le Chatel (travaux forestiers). RCS Auxerre 792577033. CIP 4524. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL22001359

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/03/2022 arrêtant le plan de redressement de **Sàrl CHOCOLATERIE GREGORY FERET** 1 rue de l'Horloge 89000 Auxerre (fabrication, vente de chocolats). RCS Auxerre 513363804. CIP 4440. Commissaire au plan : Maître Marlène LOISEAU 12 Bd Thiers 21000 Dijon.

AL22001360

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/03/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS BATIMPULSE** 12, rue Arrault 89130 Toucy. RCS Auxerre 803567239. CIP 4483.

AL22001361

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 21/03/2022 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique E.R.** 8 rue des Moulins 89800 Chablis. RCS Auxerre 821007218. CIP 4451

AL22001362

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 3 septembre 2020, suivi d'un codicille en date du 1er novembre 2021, Mlle Elisabeth Marie GUILLON, sans profession, demeurant à AUXERRE (89000) 2 boulevard de la Chainette et résidant à AUXERRE (89000) EHPAD Les Opalines 27 bis - 29 avenue Denfert Rochereau, née à AVALLON (89200), le 6 août 1921, célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à AUXERRE (89000) (FRANCE), le 6 décembre 2021, a consenti un legs universel.Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Sylvie LELIEVRE, Notaire Associée à AVALLON (YONNE), 13 rue Nicolas Caristie, le 23 mars 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sylvie LELIEVRE, notaire à AVALLON (89200), dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.Pour avisLe notaire

AL22001396

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Association Les Jardins de la Croisière
5 Chemin de la Croisière – 89100 SENS
Les adhérents de l'association sont convoqués en Assemblée Générale qui aura lieu :
Le Mardi 12 avril 2022 de 9h30 à 12h
A la Maison Familiale Rurale de Sénonais
24 Rue Haute 89100 Gron
Ordre du jour : compte de résultat et bilan 2021, rapport d'activité, projets 2022 et questions diverses.
Le Président : Michel Jouan

AL22001417

TESTAMENT OLOGRAPHE

Madame Jeanne Charlotte BECKER, demeurant 35 rue Châles 89190 MOLINONS, née le 26 décembre 1927 à 54260 LONGUYON, décédée le 25 janvier 2021 à SAINT FLORENTIN (89600) , célibataire
Suivant testament olographe en date à MOLINONS du 5 janvier 2014, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 24 mars 2022, a institué plusieurs légataires universels.
Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Christine MILLOT-SONNET , 48 rue de la République 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE, le 24 mars 2022.
Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Marie-Christine MILLOT-SONNET. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL22001411

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 25 mars 2022 dressé par Maître Emilie WIESSNER, Notaire à PONT-SUR-YONNE (89140), 9, rue de la Gare.
Monsieur Jean-Jacques Kléber Lucien OBLET né(e) le 31 octobre 1952 à BRISSAY-CHOIGNY (02240).
Et
Madame Patricia Christiane OBLET née CHAMPION. né(e) le 17 mai 1957 à VILLENEUVE-SUR-YONNE (89500).
Demeurant ensemble 6, rue de la Métairie, 89140 VILLEMANOCHE.
Mariés le 18 juin 1977 par devant l'officier de l'Etat civil de ROISSY-EN-BRIE (77680) sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.
Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

AL22001433

CRÉANCES SALARIALES

LA SCP Ph.ANGEL-D.HAZANE-S.DUVAL Mandataires Judiciaires Associés, conformément aux dispositions des articles du Code de Commerce L.625-1 & R.625-3, L.631-18 & R.631-32, L.641-14 & R.641-33, applicables à la cause, les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur le relevé des créances salariales déposé au greffe du Tribunal de Commerce de MEAUX peuvent saisir sous peine de forclusion le Conseil de prud'hommes dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication de : SARL MARGILL - 20, Grande Rue - ENSEIGNE CAMILLE ALBANE - 89100 SENS - RCS 399 928 639 - Greffe n° 2021J124.

AL22001437

DISSOLUTION LIQUIDATION

DISSOLUTION

BRUNO SAGET

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
2 Chemin des Velottes,
89630 QUARRE LES TOMBES
877 784 769 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28 février 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Mr Bruno SAGET, demeurant 2 chemin des Velottes, 89630 QUARRE LES TOMBES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.Le siège de la liquidation est fixé 2 chemin des Velottes, 89630 QUARRE LES TOMBES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL22001302

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL S.B.E.

Société à responsabilité limitée
S.B.E.au capital de 7 622 euros
SIEGE SOCIAL
Centre commercial – Bât B
Rue Robert Raclot
89290 CHAMPS SUR YONNE
R.C.S. AUXERRE 384 045 076

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/03/2022, les associés approuvent les comptes définitifs de liquidation de la société, donnent quitus de la gestion, déchargent du mandat de liquidateur, Monsieur Joël Bretheau, 50 rue des Violettes 89290 AUGY, et constatent la clôture de la liquidation.
Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis,
Le liquidateur.

AL22001367

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DES DELABOIRES

EARL en liquidation au capital de 161 595,96 €
Siège social : les Delaboires – 89350 CHAMPIGNELLES
353 149 339 RCS AUXERRE
Liquidateur : Mme Marie-Noëlle ROBERT – les Delaboires – 89350 CHAMPIGNELLES
Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2021, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).
Pour avis, le liquidateur.

AL22001380

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL JORRY PATRICE

EARL en liquidation au capital de 87 660 €
Siège social : 5 rue du Pont
89190 BAGNEAUX
421 987 157 RCS SENS

Liquidateur : M. Patrice JORRY - 5 rue du Pont - 89190 BAGNEAUXL'AGE du 31/12/2021 a approuvé les comptes de liquidation de la société, prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et a déchargé ceux-ci de leur mandat. Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).
Pour avis, le liquidateur.

AL22001386

DISSOLUTION

SCI LE VALLON

Société civile immobilière
au capital de 24.800 €
Siège social :
LE VALLON 89150 DOLLOT
830 290 151 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal en date à DOLLOT du 28 FEVRIER 2022 à neuf heures l'Assemblée Générale des associés a :
- Décidé la dissolution de la Société à compter du 28 FEVRIER 2022,
- Nommé en qualité de liquidateur Monsieur BONNIOT GREGORY, associé demeurant 14 BLD DES MURIERS 94210 SAINT MAUR DES FOSSES
-Fixé le siège de liquidation au 14 BLD DES MURIERS 94210 SAINT MAUR DES FOSSES
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS

AL22001444

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI LE VALLON

Société civile immobilière
au capital de 24.800 €
Siège social :
LE VALLON 89150 DOLLOT
830 290 151 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal en date à DOLLOT du 28 FEVRIER 2022 à dix heures l'Assemblée Générale des associés a :
Approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 28 FEVRIER 2022 et donné quitus de sa gestion au liquidateur, Monsieur BONNIOT GREGORY, associé demeurant 14 BLD DES MURIERS 94210 SAINT MAUR DES FOSSES
- Prononcé la clôture de la liquidation à compter du 28 FEVRIER 2022.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS auprès duquel sera demandée la radiation au Registre du Commerce et des Sociétés.

AL22001445

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/02/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : SYSTÈME DE DETECTION TECHNOLOGIQUE ET MÉTHODES D'INVESTIGATIONS CHAMPION
Sigle : Sysdetemic
Forme : SASU
Capital social : 1 €
Siège social : 22 rue du Beauvais, 89660 MAILLY LE CHATEAU
Objet social : La société a pour objet, tant en France qu'a l'étranger, l'utilisation de matériel technique ou méthode a des fins d'examens d'endroit, d'objet et de personnes et tout ce qui nous semblera nécessaire dans le but de délivrer un avis, une expertise. Et toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant favoriser son développement. La participation directe ou indirecte à toutes personnes morales existante ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social.
Président : M. Sylvain DESBOS demeurant 35 ter rue de la Ceinture, 78000 VERSAILLES
Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.
Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AUXERRE

AL22001358

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 24/03/2022, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LA MAISON DE DIXMONT.
Capital : 1 000 €, divisé en 1 000 parts de 1 €.
Siège social : 5, Route du Miroir 89190 LES VALLEES DE LA VANNE
Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans.
Gérants : Mme Salomé WOJEWODZIC demeurant à THEIL-SUR-VANNE (89320), 2A, Route du Miroir et M. Michel WOJEWODZIC demeurant en Belgique, 31 rue du Gontrand Bachy, 7032 SPIENNES.
Cessions de parts : Elles sont libres entre associés. Cessions à des tiers est soumise à l'agrément des associés.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL22001414

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 10/03/2022 il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Aux fleurs de Claudia
Capital : 500 €, divisé en 500 parts de 1 €.
Siège social : 7 bis rue du Commerce 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
Objet : Fleuriste, toutes compositions florales, mariages, naissances, baptêmes, réceptions, deuils, objets déco.
Durée : 99 ans.
Gérante : Mme Claudia ANANIA-JACQ demeurant 2 bis rue du Bois Lorris 89500 EGRISELLE-LE-BOCAGE
La société sera immatriculée au RCS de SENS

AL22001391

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 14/03/2022, il a été constitué une SCI
Dénomination :
ELFITOURI
Siège Social : 1 Place Charles De Gaulle 89700 TONNERRE
Capital : 200 €
Activités principales : Acquisition, gestion de tout immeuble de toute nature
Durée : 99 ans
Gérance : M. ELFITOURI Mourad 8 Rue René Salle 77500 CHELLES
Cession de parts sociales : libre
Immatriculation au RCS de AUXERRE

AL22001425

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL unipersonnelle dénommée HOLDING BOURGOGNE, au. capital de 5.000 euros, siège social à VENOY (89290) 21, rue des Bleuets, ayant pour objet toutes opérations, pour son propre compte, d'achat, de vente et de gestion de valeurs mobilières françaises et étrangères de toute nature et de toutes entreprises, l'achat, la souscription, la gestion, la vente, l'échange de ces valeurs et de tous droits sociaux, la prise d'intérêts et la participation directe ou indirecte dans toutes sociétés et/ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou mobilières créées et à créer par tous moyens (par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'acquisitions ou d'échanges de valeurs mobilières, obligations, bons, droits ou biens sociaux, de fusions, de sociétés en participation, de groupements d'intérêt économique, ou autrement, ainsi que par comptes courants ou prêts d'actionnaires, à court terme et long terme) ; la fourniture de prestations de services et le contrôle de ces sociétés et entreprises dans tous les domaines, notamment en matière administrative, juridique et financière. Le gérant est M. Jason BOURGOGNE demeurant à. BONNARD (89400) 9, rue de la Bergerie.
Immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL22001427

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
NICOLAS-ROMAIN
Forme : Société Civile
Siège Social : 21 B Grande rue à Bailly 89530 SAINT-BRIS-LE-VINEUX
Objet : Acquisition, administration et gestion par location de tous biens immobiliers..
Durée : 99 années
Capital social : 100 €
Gérant : M. Nicolas RODRIGUEZ, demeurant 4 faubourg Saint Louis à Champs sur Yonne (89290)
Transmission des parts : La cession de parts sociales doit être constatée par écrit dans un acte notarié ou sous seing privé. L'agrément résultera d'une décision à l'unanimité des associés..
La société sera immatriculée au R.C.S. de Auxerre.
Le représentant légal.

AL22001430

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination SAS DES SABLONS une SAS au capital de 17.000 euros, ayant son siège social à BEON (89410) 4, rue des Sablons, ayant pour objet la constitution soit pour elle-même, soit pour le compte de tiers ou en participation avec des tiers, de toutes sociétés, entreprises et groupements relevant des activités industrielles, commerciales, agricoles, immobilières ou autres ; la prise de toutes participations dans toutes sociétés ou entreprises quelle que soit leur forme juridique par voie de souscription, participation dans des sociétés existantes, achats, cessions, échanges de titres ou de toute autre manière ; le management et la gestion, notamment administrative ou financière de ces mêmes sociétés ou de toutes autres personnes ou entreprises et la prestation à ces entreprises de tous services ; la formation dans tous les domaines ; la prestation de services aux entreprises, le conseil en matière financière, gestion, qualité, stratégie, marketing, politique et animation commerciales ainsi que la mise en place et le développement de systèmes informatiques ; la propriété par voie d'acquisition, d'échange, d'apport, de crédit-bail, de location, de vente de tous immeubles, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par voie de location de ses immeubles. Il a été procédé à la nomination de M. Laurent FEVREAU - 4, rue des Sablons 89410 BEON en qualité de Président. Accès aux assemblées - vote tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Cession d'actions : les cessions d'actions sont libres. La société sera immatriculée au registre du commerce de SENS.

AL22001441

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Anne REGNIER-GANDRÉ notaire associée à TONNERRE, le 09 Mars 2022, a été constitué un Groupement foncier Agricole dénommé :
«GFA NICOLLE»,
Siège social : POILLY SUR SEREIN (89310), 38 rue du Moulin.
Objet social : propriété, jouissance et administration des immeubles et droits immobiliers à destination agricole ci-après apportés aux fins de création d'une ou de plusieurs exploitations, et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.
Durée : 50 années à compter de son immatriculation au R.C.S.de : AUXERRE,
Capital social : QUATRE CENT VINGT-SEPT MILLE SIX CENTS EUROS (427.600,00 euros), divisé en 4276 parts sociales de CENT EUROS (100,00 euros) chacune, numérotées de 1 à 4.276
Apports en nature constitués par diverses parcelles situées à POILLY SUR SEREIN (89310) et diverses parcelles situées à CHEMILLY SUR SEREIN (89800) appartenant aux associés.
Gérance assurée par : Monsieur Jean NICOLLE demeurant à POILLY SUR SEREIN (89310) et Madame Marie-Christine NICOLLE demeurant à SAINTE BLAISE (74350)
Pour insertion - Maître Anne REGNIER-GANDRÉ

AL22001443

